

Le quatorze février deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

**Présents** : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Denis ZUCCONE.

**Absent, excusé** : Sébastien DRION, Mireille TISSOT-ROSSET excusés.  
Mireille TISSOT-ROSSET a donné son pouvoir à Vincent PASQUIER.

Sandrine BLANCHIN a été nommé secrétaire de séance.

**Objet** : : **Subventions aux associations année 2025 - DEL\_2025\_005**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant des subventions allouées à diverses associations locales ou d'utilité publique en 2024 et demande à l'Assemblée de fixer le montant des subventions à allouer à ces organismes pour l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** comme suit le montant des subventions allouées aux organismes suivants :

<b>Club Les Montagnards</b>	<b>300,00 €</b>
<b>USEP SERRAVAL LE BOUCHET (coopérative)</b>	<b>460,00 €</b>
<b>USEP SERRAVAL LE BOUCHET</b>	<b>150,00 €</b>
<b>Sou des Ecoles</b>	<b>300,00 €</b>
<b>Association Touristique du Charvin</b>	<b>300,00 €</b>
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	<b>300,00 €</b>
<b>L'Amicale des jeunes</b>	<b>300,00 €</b>
<b>La farandole</b>	<b>10 700,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>12 810,00 €</b>

- Le 14 février 2025
- Le Maire,
- Franck PACCARD
- 



- 
- Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- - de sa télétransmission en Préfecture le 18/02/25
- - de sa publication le 18/02/25
- Le Maire,
- Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,  
Sandrine BLANCHIN